

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach en Système Intégré. Applications et limites¹

Abla Zioui², Dalila Samai - Haddadi³

Résumé

Compte tenu de l'entrelacement des facteurs dans les processus psychiques qui entrent en jeu dans la perception, la recherche sur le Rorschach doit s'armer d'une rigueur méthodologique et d'une déontologie qui garantissent la connaissance des variables de cette épreuve dans la population algérienne.

En effet, malgré l'absence d'un code de déontologie propre aux psychologues en Algérie, le dispositif mis en place pour l'étude normative du Rorschach en Système Intégré comporte un formulaire de consentement éclairé. Ce document que doit signer chaque sujet constitue une pièce à conviction de son engagement et garantit du même coup la validité des résultats.

Cette contribution s'assigne comme objectif la réflexion sur l'élaboration du formulaire de consentement éclairé, son application et son éventuelle incidence sur les résultats.

Mots Clés : Le formulaire de consentement éclairé, l'étude normative du Rorschach en Système Intégré, application, limites.

ملخص:

نظرا لتقارن العوامل في السياقات النفسية التي تتدخل في عملية الإدراك، يتطلب البحث في الروشاك منهجية مضبوطة و اعتناء كافيا بالجانب الأخلاقي لضمان معرفة متغيرات هذا الاختبار في المجتمع الجزائري.

بالفعل، على الرغم من غياب ميثاق أخلاقيات المهنة الخاص بعلم النفس في الجزائر، يحتوي الجهاز الذي صُمم للدراسة المعيارية للروشاك في النظام الإدماجي على استمارة الموافقة المستنيرة. تُعد هذه الوثيقة التي يمضيها كلٌ مبحوث شهادة على التزامه و ضمانا لصدق النتائج.

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre de deux projets (PNR et TASSILI) sous la direction du Pr. Dalila Samai-Haddadi du Laboratoire de Psychologie Clinique et Métrique de l'Université d'Alger 2, pour la partie algérienne et du Pr. Anne Andronikofdu Laboratoire de Psychopathologie de l'identité, de la Pensée et Processus de santé, de l'Université de Nanterre, pour la partie française.

² Abla Zioui, Docteur en psychologie, Maître de conférences, Université Alger 02.

³ Dalila Samai-Haddadi, professeure, Université Alger02.

تطمح هذه المساهمة إلى التفكير في استمارة الموافقة المستنيرة من ناحية صياغة نصها، تطبيقها و احتمال تدخلها في النتائج.

كلمات مفتاحية: استمارة الموافقة المستنيرة، الدراسة المعيارية للوراشاخ في النظام الإدماجي، تطبيق، حدود.

Introduction

Depuis plus d'un demi-siècle, l'éthique de la recherche en santé a développé des fondements pour protéger les participants contre les risques de l'expérimentation. De nos jours, le respect des personnes impose aux chercheurs d'obtenir le consentement des sujets avant de les recruter à titre de participants. A cet effet, le formulaire de consentement éclairé est un document que les sujets de recherche signent afin d'attester qu'ils acceptent de se prêter à un projet de recherche. Le formulaire de consentement éclairé expose l'objet de la recherche, les modalités de participation du sujet, les risques auxquels celui-ci peut être confronté.

Comme le formulaire de consentement éclairé fait partie du dispositif d'ensemble de la recherche, nous décrivons d'abord la démarche suivie pour établir les normes algériennes dans le Rorschach pour présenter ensuite les modalités d'application du consentement éclairé. Des résultats en rapport direct avec le consentement seront exposés. Nous terminerons notre contribution par une discussion des résultats portant exclusivement sur le consentement éclairé.

Problématique

C'est en 1972, qu'apparaît le premier travail réalisé par une algérienne, Nadia Kacha, consacré aux banalités du Rorschach en Algérie. Les études portant sur la psychométrie, à l'instar de celle de S.Benouniche (1974) a montré, entre autres, l'inadéquation du test des Cubes de KOHS dans l'évaluation de la structuration spatiale chez les enfants algériens. L'aspect normatif et culturel des techniques projectives, soulevés en 1975 par N. Toualbi et en 1984 par R. Toualbi a poussé ces deux auteurs à utiliser des planches de leur création pour pallier à la saturation en facteurs culturels occidentaux des épreuves projectives thématiques. Rappelons que cette solution avait déjà été préconisée par A. Ombredane en 1954 mais n'avait pas réalisé les vœux escomptés de neutraliser les effets de l'acculturation. En revanche, dans son article « La psychopathologie au regard de la culture » (1990), M. Boucebcattire l'attention sur l'importance de l'adaptation des tests projectifs à la culture, et souligne l'importance dans le champ du normal d'une approche psychosociologique et d'une utilisation

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

pertinente de l'instrument psychométrique. A ce propos, il dit : « L'absence de test dépourvu de connotations culturelles rend le problème plus complexe dans le champ de la psychopathologie qualitative. Les tests dits de personnalité et les tests projectifs, en dehors du Rorschach, posent des problèmes méthodologiques tels, que faute de pouvoir opérer une revalidation, les utilisateurs locaux, dans beaucoup de pays en développement, les méconnaissent ou les rejettent au nom des spécificités culturelles, d'où un désinvestissement de la psychométrie aux effets très négatifs»(p. 798)

L'adaptation de l'échelle de Brunet-Lézine réalisée par N. Bioud et Z. Bouabdallah (1994), répond à cette préoccupation.

Plus récemment, l'étude d'A. Simoussi et M. Benkhelifa (2004) sur la production et les banalités, au Rorschach, en Algérie et l'adaptation de la NEMI, en cours de réalisation par une équipe de notre Laboratoire⁴, montrent que cette préoccupation reste d'actualité.

La brève revue des travaux et réflexions sur la normalisation des épreuves psychométriques en Algérie, montre la nécessité de les adapter au contexte culturel du pays. C'est dans ce sillage que notre équipe a voulu apporter sa contribution aux études normatives algériennes. Elle répondra ainsi à la problématique générale: quelles sont les normes algériennes du Rorschach en Système Intégré et à une problématique spécifique pour cette contribution : quelle est la place du consentement éclairé dans cette étude ?

Méthodologie

Nous présenterons dans ce qui suit les étapes qui ont précédé l'application du formulaire du consentement éclairé.

Critères de sélection de l'échantillon

Serge Sultan, Anne Andronikof et leurs collaborateurs estiment que : « Les tentatives de collecte d'échantillons normatifs dans plusieurs pays du monde souffrent souvent de lacunes méthodologiques dans les procédures de sélection des sujets ou dans le recueil des protocoles, ce qui rend les résultats peu fiables » (2004, p. 10). La sélection des sujets de recherche représente donc une étape cruciale et doit répondre à des exigences méthodologiques et déontologiques ayant obtenu un consensus par la communauté des scientifiques d'un domaine donné, comme pour notre cas la psychologie.

⁴ Laboratoire de Psychologie Clinique et Métrique (LAPCM) de l'Université d'Alger 2, équipe dirigée par le Pr Arar Fatima.

Concernant notre étude et pour éviter tous les écueils des précédentes études normatives, nous avons confié le protocole d'échantillonnage à deux épidémiologistes⁵ qui, d'un commun accord ont fixé le nombre des sujets de l'échantillon à 384. Pour parer aux éventuelles défections, ce nombre a été multiplié par 2, ce qui a donné un échantillon théorique de 768 adultes (16 par Wilaya avec 2 femmes et deux hommes pour les tranches d'âges de 20-30, 31-40, 41-50 et 51-65 ans).

Le recrutement des sujets

Le recrutement des sujets de la recherche a été mené suivant les recommandations de l'Office National des Statistiques (ONS)⁶ qui a effectué un tirage au sort des 48 districts représentant chaque Wilaya et ce, à partir des 41842 districts que comportent les 48 wilayas du pays.

Procédure

Le recueil des protocoles s'est effectué au niveau de 34 wilayas, compte tenu des psychologues⁷ qui se sont engagés à participer au projet par la signature de l'engagement (voir Annexe 1, p14) en

acceptant de suivre une formation à la technique de passation et de cotation du Rorschach en Système intégré d'un volume horaire de 170 heures, assurée par une équipe de 15 universitaires⁸ formée par A. Andronikof, Présidente de la Société Internationale du Rorschach en Système Intégré et par P. Fontan, le concepteur du CHESSSS (2013). Et ce, au niveau de:

1. 16 EHS (Etablissements Hospitaliers Spécialisés) de psychiatrie
2. 8 CHU (Centre Hospitalo-Universitaires)

⁵ Il s'agit du Pr. Hamdi Cherif Mokhtar et du Pr. Hamouda Doudja que nous remercions pour leurs précieuses collaborations à cette recherche.

⁶ Nous remercions Madame Lakhal pour sa grande disponibilité.

⁷ **Sous la coordination de Kiar.H de l'INSP, l'équipe des praticiens, suivante:**

Zaidane Laid.S, Malki.R, Chenaoui.R, Chihane.A, Zegrir.A, Bensaidane.D, Chebana.B, Rezki.R, Aliouat.S, Gherbi.F, Khalai.B, Simeziane.R, Krarzia.M, Grasmî.M, Debzi.S, Zitouni.K, Fodil.Z, Amoura.A, Boukerbache.O, Mechri.O, Benbachir.Fz, Boubazine.A, Fad el.M, Maatallah.W, Hannache.I, Bomerah.O, Hocine.M, Azzoug.G, Bentaboula.S, Gueroui.N, Haouari.L, Sedrati.L, Massaoudene.Z, Mokrane.K, Daoud.N, Wahid.M, Benbassal.N, Mohamed Amer.L, Toumache.H, Mouheb.Z, Saad Bakhouché.S, Faci.S, Djedid.H, Kasmi.Z, Mamouni.F, Daroui.K, Mohamed Azizi.F, Bouguettaya.M, Aichouche.A, Benhani.A, Bouali.C, Chekkai.B, Ournid.Y, Belloufa.B, Benadjernia.M.

⁸ Ont participé à cette recherche, **Sous la direction de D. Haddadi, l'équipe universitaire suivante :**

Samaihaddadi.D, Arar.F, Sahraoui.A, Zioui.A, Aithabouche.S, Hassas.L, bouchicha.K, bedad.N, Driouèche.S, Chaker.H, Touati.M, Hadjkouider.R, Fergani.L, Seffari.L, Outarbah.F, Kechih.A.

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

3. 25 EPH (Etablissement Public Hospitalier) et 63 EPSP (Etablissement public de Santé de Proximité)

Pour la mise en place du groupe d'enquêteurs, c'est l'Institut National de Santé Publique (INSP)⁹ partenaire socio-économique de notre PNR qui a sollicité les responsables des établissements de santé. Il a aussi désigné parmi ces enquêteurs, 5 coordinateurs des régions sanitaires : Centre, Est, Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest, qui ont supervisé le déroulement de l'enquête et assuré l'acheminement des protocoles vers Alger.

Consentement éclairé. Applications

Dans notre recherche, les examinateurs ont directement pris contact avec les personnes qui se sont portées volontaires, après la distribution d'un avis de passage. Dans un premier temps, un rendez-vous leur a été fixé pour la lecture et la signature du formulaire de consentement éclairé, avant la passation du Rorschach.

Le formulaire de consentement éclairé a été conçu suivant un modèle de consentement éclairé rédigé par le comité d'éthique de l'ATRSS (ex ANDRS) conformément à la déclaration d'Helsinki. Il a été adapté aux objectifs de notre recherche (voir Annexe 2, p 14)

Il contient, l'intitulé et les objectifs du projet, le lieu de sa réalisation, l'investigateur, les avantages et les inconvénients, la confidentialité, la conservation des données, la possibilité du retrait à n'importe quelle étape de la recherche.

Le formulaire de consentement éclairé a été traduit en arabe (voir Annexe 3, p 15) pour offrir aux volontaires le choix de le remplir et de le signer dans la langue qu'ils maîtrisent le plus. Cette option a été motivée par des considérations linguistiques, propres à notre pays. En effet, le passage suivant : *« Le choix de la consigne en arabe donnée en premier à tous les sujets obéit aux principes de standardisation de la situation. Le choix des mots de l'arabe dialectal répond au souci de se rapprocher du langage le plus partageable par les algériens. Les deux consignes complémentaires en français et en kabyle peuvent suppléer l'éventuelle incompréhension de la consigne formulée en arabe dialectal »* contenu dans le cahier de passation, offre à l'investigateur la possibilité de s'adapter au contexte linguistique du sujet volontaire. Autrement dit, si le sujet est analphabète ou ne comprend ni l'arabe, ni le français, l'investigateur lui explique dans la langue qu'il comprend les clauses du formulaire. C'est la même procédure qui a été adoptée à Adrar, par exemple, quand les formulaires de consentement éclairé venaient à manquer.

⁹Nous remercions Mesdames Nadia Bioud et Hinda Kiar pour leur précieuse collaboration.

Tous les psychologues investigateurs devaient par la suite remplir un compte rendu résumant le déroulement de l'enquête.

Résultats

Nous présentons, dans la partie réservée aux résultats, d'abord ceux relatifs aux données démographiques, ensuite le nombre de protocoles recueillis, le nombre de protocoles valides. Nous consacrerons une partie des résultats à l'importance du consentement éclairé dans la détermination des résultats.

Données démographiques

Sur les 48 Wilayas, 34 Wilayas ont participé, ce qui donne la répartition que montre le tableau ci-dessus :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
20- 30	84	91	169
31- 40	69	84	155
41- 50	71	77	147
51- 65	76	68	143
TOTAL	300	320	620

Tableau n° 1 : Répartition des sujets ayant participé à la recherche

Comme l'indique le tableau n° 1, le recrutement des sujets de cette recherche a permis le recueil de 620 protocoles avec le même nombre de consentements éclairés signés par les participants volontaires. Nous remarquons aussi dans le même tableau que la participation des femmes est supérieure à celle des hommes, à savoir 320 femmes pour 300 hommes.

Protocoles valides et protocoles non valides

Le nombre de protocoles recueillis par Wilaya dont ceux valides, se décline selon le tableau n°2. Celui-ci montre 620 protocoles recueillis dont 480 protocoles valides. Tous les sujets de cette recherche, à savoir 620 adultes, âgés de 20 à 65 ans ont signé un consentement éclairé. Malgré cette signature, 140 sujets ont donné des protocoles non valides selon les critères de validité dans le Système intégré (Moins de 14 réponses et un refus à une planche ou plus), à savoir une déperdition de 23% des protocoles.

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

Wilaya	Protocoles recueillis	Protocoles valides	Wilaya	Protocoles recueillis	Protocoles valides
Wilaya d'Adrar	25	19	Wilaya de Guelma	20	19
Wilaya de Chlef	16	8	Wilaya de Constantine	17	15
Wilaya de Laghouat	16	9	Wilaya de Médéa	17	10
Wilaya de O.E.B	24	9	Wilaya de M'Sila	26	7
Wilaya de Batna	14	13	Wilaya de Mascara	18	16
Wilaya de Béjaïa	20	20	Wilaya de Ouargla	21	18
Wilaya de Biskra	20	20	Wilaya d'Oran	18	8
Wilaya de Béchar	17	13	Wilaya de B. B. A	14	13
Wilaya de Bouira	16	14	Wilaya de Boumerdès	13	10
Wilaya de Tébessa	21	18	Wilaya d'El Tarf	31	30
Wilaya de Tiaret	24	23	Wilaya de Tindouf	18	7
Wilaya de Tizi Ouzou	8	7	Wilaya de Tissemsilt	18	10
Wilaya d'Alger	25	23	Wilaya d'El Oued	19	10
Wilaya de Jijel	16	16	Wilaya de Khenchela	16	13
Wilaya de Skikda	20	18	Wilaya de Mila	12	11
Wilaya de Sidi Bel. A	9	9	Wilaya de AïnDefla	4	2
Wilaya d'Annaba	23	18	Wilaya de Relizane	24	24

Tableau n° 2 : Répartition des protocoles recueillis dans les 34 Wilayas**Consentement éclairé et lambda**

Sur les protocoles recueillis, certains sujets de la Wilaya de Béchar, par exemple, ont accepté de participer en refusant de signer le formulaire de consentement éclairé. Les 13 protocoles recueillis dans cette Wilaya ont été comparés aux 13 premiers protocoles de Tiaret pour lesquels le consentement éclairé a été signé. La comparaison de la variable Lambda obtenue dans le Système Intégré par la formule : $F/R-F$ montre les résultats indiqués dans le tableau n° 3. Pour faciliter la signification de Lambda, nous avons donné ses correspondances avec le F%, obtenu par la formule F/R , selon Meyer et ses collaborateurs(2001).

Protocoles Bechar	Lambda	F%	Protocoles Tiaret	Lambda	F%
Bechar 1	7,50	0,88	Tiaret 1	1,29	0,56
Bechar 2	4,33	0,81	Tiaret 2	0,91	0,48
Bechar 4	1,80	0,64	Tiaret 3	0,73	0,42
Bechar 5	1,83	0,65	Tiaret 4	0,36	0,26
Bechar 6	1,67	0,63	Tiaret 5	1,18	0,54
Bechar 7	2,84	0,74	Tiaret 6	1,25	0,56
Bechar 8	2,33	0,70	Tiaret 7	0,33	0,24
Bechar 9	2,75	0,73	Tiaret 8	3	0,75
Bechar 11	7,50	0,88	Tiaret 9	1,54	0,61
Bechar 14	0,54	0,35	Tiaret 10	1,33	0,57
Bechar 15	7,00	0,88	Tiaret 11	1,00	0,50
Bechar 16	2,40	0,71	Tiaret 12	0,26	0,21
Bechar 17	11,50	0,92	Tiaret 13	0,33	0,25
Moyenne	4,15			1,03	

Tableau n° 3: Variation de Lambda et du F% en fonction du consentement éclairé**Discussion**

En s'appuyant sur la moyenne des années d'études de 12 ans, les résultats en rapport direct avec le consentement éclairé montrent que les algériens en mars 2013 (date de recueil des données de la recherche) sont en mesure de lire et de comprendre un formulaire de consentement éclairé, surtout en langue arabe, ce que montre notre étude. Le nombre de femmes volontaires, supérieur à celui des hommes indiquent une liberté de choix individuel puisque le consentement éclairé est nominatif. En sachant qu'Horace Miner, avait recueilli en 1950, 67 protocoles de Rorschach de sujets vivant à la Casbah d'Alger et

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

dans l'Oasis Sidi Khaled de Biskra, âgés de 17 à 73 ans, dont 64 hommes et seulement 3 femmes (De Vos, 1989), nous sommes loin, actuellement, en Algérie, du schéma de l'autorisation du chef de tribu, du père, du frère ou du mari.

Cependant, comme le soulignent certains auteurs (Cabanac. J.P, Giroux. M.T, 2007), en Afrique comme en Asie, où la notion du consentement éclairé reste délicate, obtenir la participation libre des sujets ayant une culture différente des pays occidentaux semble poser encore en Algérie quelques problèmes déontologiques. En effet, il est souvent impératif de faire recours aux chefs du village ou aux parents dont l'accord reste incontournable.

Dans certains pays, il existe des situations où le consentement peut concerner plus que la personne se prêtant à la recherche. C'est le cas de certains pays musulmans où la participation de la femme interpelle le consentement du mari ou du père de famille.

Effectivement, dans certains districts des Wilayas de l'intérieur du pays, cette attitude reste présente puisque nous l'avons rencontrée dans la Wilaya de Tébessa, où certains membres des ménages des districts triés par l'ONS ne voulaient pas participer au projet à cause de l'absence du père de famille.

Ces exemples montrent la nécessité de l'adaptation du consentement aux contextes socioculturels et religieux, d'où l'intérêt pour chaque pays de se doter de son propre système d'éthique qui tient compte de ses propres valeurs.

En dehors de ces considérations liées à l'éthique, l'absence du consentement éclairé, montre des différences significatives entre les résultats de Lambda obtenus par les sujets de Béchar par rapport aux sujets de Tiaret (voir tableau n°3). Un écart de plus de 3 points signe un refus qui s'est exprimé par le celui de signer le consentement éclairé. Dans ce cas de figure, les investigateurs sont dans l'obligation, pour contribuer à la fiabilité des résultats de se contenter des sujets qui ont bien voulu signer le formulaire de consentement éclairé.

En effet, comme l'avaient souligné Campagne. G, Chippaux. J- Ph, Garba. A (2003), « dans la culture traditionnelle, essentiellement orale, la parole donnée scelle l'accord. La signature a été introduite par le pouvoir colonial dans un contexte particulier, strictement juridique, inapproprié dans une consultation médicale où la relation est fondée sur la confiance, voire la foi, envers le thérapeute ».

Cette incongruité est renforcée par l'exigence d'obtenir une «vraie» signature, ce qui peut conduire à un refus secondaire à travers le manque de coopération et le désinvestissement de la situation.

La déperdition de 23% des protocoles (voir tableau n° 2) peut s'expliquer par ce refus secondaire. Les sujets qui donnent moins de 14 réponses et/ou refusent des planches, malgré les relances prévues dans le cahier d'examen, peuvent être sur la défensive. En effet, il est demandé dans ce cahier d'examen de solliciter plus de 3 réponses à la première planche et d'encourager ceux qui refusent les autres planches. La standardisation de la situation d'examen, dans ce cas, permettraient d'encourager les apeurés et non de forcer les récalcitrants.

Au Maroc par exemple, les termes du consentement éclairé respectent les principes de la déclaration d'Helsinki. Cependant, les modalités et la validité du consentement dans le contexte marocain où il existe un fort taux d'illettrisme, une proportion assez importante de pauvreté et certaines diversités culturelles et linguistiques (arabophones, berbérophones) nécessitent certains ajustements. Nous venons de souligner que ce n'est -semble-t-il- pas le cas de l'Algérie.

Ainsi, le consentement éclairé qui est systématiquement traduit en arabe, doit également être ajusté selon les différentes cultures et origines ethniques de la société algérienne qui varient dans l'usage de la langue française, et où les locuteurs pratiquent vigoureusement l'alternance codique, ce que certains appellent couramment bilinguisme (nous pouvons citer l'exemple de Mascara où 15 participants ont signé le formulaire en langue française et 03 seulement en langue arabe).

Il est aussi impératif de souligner que malgré le fait que l'arabe classique appelée aussi l'arabe littéraire ou encore coranique, est la plus ancienne et la plus soutenue, bénéficiant ainsi d'un statut de langue officielle, mais il reste que l'arabe dialectal est la langue la plus utilisée par la population algérienne, il s'agit en effet, de la langue de la première socialisation linguistique

De ce fait, dans certains cas, une présentation orale est privilégiée compte tenu des référents culturels engagés à travers les mots choisis par les investigateurs.

Conclusion

Pour conclure, qu'il soit oral ou écrit, traduit ou adapté, le consentement libre et éclairé est indispensable.

En effet, comme le rappelle la déclaration d'Helsinki « si l'objectif premier de la recherche médicale est de générer de nouvelles

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

connaissances, cet objectif ne doit jamais prévaloir sur les droits et les intérêts des personnes impliqués dans la recherche ».

Quant à notre recherche, nous dirons que sans le consentement éclairé, les résultats ne peuvent pas être fiables.

Bibliographie

Association Médicale Mondiale (AMM, 2014) : *Déclaration d'Helsinki-Principes éthiques applicables à la recherche médicale impliquant des êtres humains*.

Benouniche, S. (1974): *Structuration mentale et conduites éducatives. Etude comparée de deux groupes d'enfants français et immigrés algériens, aux cubes de Kohs*. (Thèse de Doctorat non publiée E.P.H.E (3^{ème} section)). Université René Descartes, Paris V.

Bioud, N., Bouabdallah, Z. (1994). *Adaptation de l'échelle Brunet-Lézine en Algérie. Première partie : la première année de la vie*. Paris : Editions d'Application Psychologiques (EAP).

Boucebci, M. (1990). La psychopathologie au regard de la culture, in *Evolution Psychiatrique*, 2007, 789- 802.

Cabanac, J.P., Giroux, M.T. (2007). Le formulaire de consentement à la recherche : Incompatibilité entre le droit des personnes et le droit des [contrats](#), *R.D.U.S*, 37, 235- 274.

Campagne, G., Chippaux, J- Ph., Garba, A. (2003). Information et recueil du consentement parental au Niger, in *L'éthique médicale dans les pays en développement*, 28, 111- 125.

Fontan, P., Anfronikof, A. et collaborateurs. (2013). A free Software Solution and Compute the Rorschach Comprehensive System and supplementariescales. *Rorschachiana* (Revue Internationale du Rorschach), 34, 56-82.

Kacha, N. (1972). *Approche et compréhension des banalités du Rorschach du point de vue culturel. Etude de 60 protocoles*. (Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies). Université d'Alger.

Meyer, J.G., Viglione, D., Exner, J.E. (2001). Superiority of form% Over Lambda for Research on the Rorschach Comprehensive System. *Journal of Personality Assessment*, 76(1), 68-75.

Ombredane, A. (1954). L'exploration de la mentalité des Noirs congolais au moyen d'une épreuve projective : le Congo T.A.T. *Mémoire de L'Institut Royal Colonial Belge*, 37, 1-243.

Samai-Haddadi, D., Andronikof, A. et collaborateurs. (2015). Préliminaires théoriques et méthodologiques à l'étude normative algérienne du Rorschach en Système Intégré. Communication présentée lors des premières journées scientifiques du Laboratoire de Psychologie Clinique et Métrique et du Centre d'Aide Psychologique Universitaire sur « Les outils du psychologue clinicien. Réflexions et perspectives », Université d'Alger 2.

Samai-Haddadi, D., Andronikof, A., Zioui, A. (2015). Preliminary results of the ongoing normative study of the Rorschach CS in Algeria. Communication présentée au Second Congress of Comprehensive System International Rorschach Association (CSIRA), Milan.

Sultan, S. et al. (2004). Vers des normes francophones pour le Rorschach en Système Intégré: Premiers résultats sur un échantillon de 146 adultes. *Psychologie Française*, 49, 7- 24.

Toualbi, N. (1975). *La circoncision blessure narcissique ou promotion sociale*. Alger : SNED.

Toualbi, R. (1984). *Attitudes et représentations du mariage chez la jeune fille algérienne*. Alger: E.N.A.L.

De Vos Georges, A. et Miner, H. (1989). Algerian Arabs. in *De Vos Georges, A. and Bryce Broyer, L. Symbolic Analysis Cross Culturally the Rorschach Test* (p. 197-245). Berkeley: University of California Press.

ANNEXES

Annexe 1 : Attestation d'engagement du psychologue investigateur

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DU PSYCHOLOGUE INVESTIGATEUR

Je soussignée Mme, Mr

Investigateur (trice) principal (e), m'engage à mener la recherche :

ETUDE NORMATIVE D'UNE EPREUVE DE PERSONNALITE : LE RORSCHACH

En collaboration avec l'Université d'Alger 2 et l'Institut National de Santé Publique selon les dispositions suivantes :

1. Suivre la formation à l'épreuve du Rorschach jusqu'à son terme ;
2. Recueillir selon la procédure adoptée 16 protocoles de Rorschach d'adultes correspondant aux âges qui représentent l'échantillon de référence ;

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

3. Acheminer les protocoles à l'Institut National de Santé Publique auprès de la Responsable du Département de Psychologie en l'occurrence Madame KIAR Hinda.

En lieu et date :

Signature du psychologue clinicien investigateur :

Annexe 2 : Consentement éclairé en français

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ECLAIRE ECRIT DES PERSONNES
INCLUSES DANS LE PROJET DE RECHERCHE ANDRS RELATIF A
L'APPEL À PROJET RESTREINT 2010 POUR LA SANTE

Consentement à lire attentivement avant de signer.

Ne pas hésiter à poser des questions si certains aspects semblent
peu clairs ou si des précisions supplémentaires semblent
nécessaires.

Consentement établi en deux (02) exemplaires dont un (01)
exemplaire à remettre à l'intéressé(e)

Intitulé du projet de recherche ANDRS : Etude normative d'une épreuve
de personnalité : le Rorschach

Lieu de réalisation : Alger

Psychologue investigateur : Nom et prénom :

Personne volontaire : Nom et Prénom :
 Adresse :

Date de naissance : Lieu de Naissance :
 Sexe :

Invitation à participer : Je déclare avoir été informé(é), oralement et par écrit, de la manière la plus simple qui soit et dans la langue ou le dialecte que je maîtrise le mieux par le psychologue indiqué ci-dessus, des objectifs et du déroulement de l'étude concernant l'établissement des normes algériennes d'une épreuve de personnalité utiles au diagnostic psychologique et psychopathologique, des effets présumés, des avantages et des inconvénients possibles ainsi que des risques éventuels.

Je certifie avoir lu et compris l'information orale et écrite qui m'a été remise sur cette étude.

J'ai reçu des réponses satisfaisantes aux questions que j'ai posées sur ma participation à cette étude. Je conserve l'information écrite aux personnes volontaires et reçois une copie de la présente déclaration de consentement.

J'ai été informé(e) que le protocole n'interfère pas avec ma vie courante.

J'ai été informé(e) du caractère inoffensif des analyses psychologiques prévues dans l'étude, que je peux accepter ou refuser sans aucune conséquence sur ma vie personnelle.

J'ai été informé (e) qu'aucun résultat individuel ne me sera communiqué.

J'ai été informé(e) qu'aucun résultat ne sera communiqué à qui que ce soit.

J'ai été informé (e) que seuls des résultats statistiques seront exploités.

Bienfaits : j'ai compris que ma participation à cette recherche permettra l'avancement de la recherche et du savoir.

Confidentialité et anonymat : Je sais que mes données personnelles ne pourront être communiquées que sous une forme anonyme.

Conservation des données : J'ai reçu les garanties que les protocoles recueillis ainsi que les résultats des analyses de ma personnalité seront conservés de façon sécurisée.

Participation volontaire : Je prends part de façon volontaire à cette étude. Je peux, à tout moment et sans avoir à fournir de justification, révoquer mon consentement à participer à cette étude, sans pour cela en subir quelque inconvénient que ce soit dans ma vie personnelle et professionnelle. De mon côté, je m'engage à informer le psychologue investigateur de toute prise en charge psychologique ou médicale menées avant et en même temps que je participe à cette étude.

Je m'engage également à informer le psychologue responsable de tout phénomène inattendu pouvant survenir durant cette étude et à me conformer aux recommandations de ce psychologue.

Acceptation : je déclare, accepter de mon plein gré de participer à cette recherche et je n'ai subi aucune contrainte pour donner mon consentement. Cependant, toute utilisation nouvelle des investigations

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

effectuées à des fins de recherche, nécessitera un nouveau consentement de ma part.

En lieu et date :
personne volontaire

Signature de la

ATTESTATION DU PSYCHOLOGUE INVESTIGATEUR

En tant qu'investigateur principal je m'engage à mener cette recherche selon les dispositions éthiques et déontologiques, à protéger l'intégrité physique, psychologique et sociale des personnes tout au long de la recherche.

J'atteste par ma signature avoir expliqué à cette personne volontaire, la nature, l'importance et la portée de cette étude.

Je déclare satisfaire à toutes les obligations en relation avec cette étude clinique.

Si je devais prendre connaissance, à quelque moment que ce soit durant la réalisation de l'étude, d'informations susceptibles d'influer sur le consentement de la personne volontaire à participer à l'étude, je m'engage à l'en informer immédiatement

En lieu et date :
psychologue investigateur

Signature du

Annexe 3 : Consentement éclairé en arabe

استمارة الموافقة المستنيرة المكتوبة
للأفراد المشاركين في مشروع بحث الوكالة الوطنية للبحث و التطور العلمي
المتعلق بطلب مشروع 2010 للصحة

ضرورة قراءة الاستمارة بتمعن قبل الإمضاء
لا يجب التردد في طرح أسئلة في حالة عدم وضوح بعض الجوانب أو إذا استوجب الأمر
استفسارات إضافية
تقدم هذه الاستمارة على شكل نسختين أحدهما تسلم للمعني بالأمر
عنوان مشروع البحث: للوكالة الوطنية للبحث و التطور العلمي: دراسة معيارية لاختبار
الشخصية: الرورشاخ

الجزائر

مكان التحقيق:

الأخصائي النفسي
المستقصي
الشخص المتطوع:
العنوان:
الاسم واللقب:
الاسم واللقب:

تاريخ الميلاد: مكان الميلاد: الجنس:

دعوة للمشاركة: أقرّ بأنني أخبرت، شفويا و كتابيا بالطريقة الأسهل و باللغة أو اللهجة التي أتحمك فيها الأكثر، من طرف الأخصائي النفسي المذكور أعلاه، عن أهداف و سير الدراسة التي تخص وضع معايير جزائرية لإختبار الشخصية و الضرورية في التشخيص النفسي و النفس مرضي، و كذا الآثار المفترضة، الفوائد و المساوئ الممكنة و أيضا الأخطار المحتملة.

أقرّ بأنني قرأت و فهمت المعلومة الشفوية و المكتوبة التي سلّمت لي بخصوص هذه الدراسة.

تلقيت الأجوبة الكافية عن الأسئلة التي طرحتها بخصوص مشاركتي في هذه الدراسة. أحتفظ بالمعلومة المكتوبة للأفراد المتطوعين و أتحصل على نسخة من استمارة الموافقة.

لقد تمّ إعلامي بأن البروتوكول لا يتداخل مع حياتي الخاصة.

لقد تمّ إعلامي عن الطابع غير المضر للتحليل النفسي المبرمج في هذه الدراسة، و الذي يمكن أن أقبله أو أرفضه بدون أي تأثير على حياتي الشخصية.

لقد تمّ إعلامي أنّ النتائج لا تسلم فرديا.

لقد تمّ إعلامي أنّ النتائج لا تسلم إلى أي شخص كان.

لقد تمّ إعلامي أنّ النتائج تنشر بصفة إحصائية.

الفوائد: فهمت بأن مشاركتي في هذا البحث تسمح بالتقدم في البحث و المعرفة.

السرية و عدم الكشف عن الهوية: أعلم بأن معطياتي الشخصية لن يتم تقديمها إلا بالاحتفاظ على سرية هويتي.

الاحتفاظ بالمعطيات: تلقيت ضمانات بأن البروتوكولات المتحصل عليها و أيضا نتائج تحليل شخصيتي سيتم الاحتفاظ بها بطريقة آمنة.

المشاركة الإرادية: أشارك بصفة إرادية في هذه الدراسة العيادية و يمكنني في أي وقت و بدون تقديم مبرر، إلغاء موافقتي في المشاركة في هذه الدراسة، بدون أن يلحق ذلك بي الضرر، سواء في حياتي الشخصية أو المهنية.

كما أتعهد من جهتي، بإعلام المختص النفسي المستقصي عن كل متابعة نفسية أو طبية تحصلت عليها قبل أو أثناء مشاركتي في هذه الدراسة.

Le Consentement éclairé dans l'étude normative algérienne du Rorschach.

أتعهد أيضا بإعلام المختص النفسي المسؤول بكل ظاهرة غير متوقعة يمكن حدوثها أثناء هذه الدراسة و الالتزام بتوصيات هذا المختص النفسي.

الموافقة: أشهد بأنني وافقت بمحض إرادتي في المشاركة في هذه الدراسة، و أنني لم أخضع لأي إكراه بغرض إعطاء موافقتي، غير أن كل استعمال جديد للمعطيات من أجل البحث، يستلزم موافقة جديدة من طرفي.

في مكان و تاريخ: إمضاء الشخص المتطوع

شهادة الأخصائي النفسي المستقضي

أتعهد باعتباري المستقضي الرئيسي، بإنجاز هذا البحث وفقا للأحكام الأخلاقية، و ذلك بحماية السلامة الجسدية، النفسية و الاجتماعية للأشخاص على مدار البحث.

أشهد بإمضائي بأنني قد شرحت لهذا الشخص المتطوع طبيعة، أهمية و قيمة هذه الدراسة.

أشهد بتحقيق جميع المتطلبات المرتبطة بهذه الدراسة العيادية.

إذا تحصلت في أي وقت كان خلال إنجاز الدراسة على معلومات يمكنها التأثير على موافقة الشخص المتطوع في المشاركة في البحث، أتعهد بإخباره بها مباشرة.

في مكان و تاريخ: إمضاء المختص النفسي المستقضي